

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/15

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 20
Procuration : 1
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/15 OBJET : Installation d'un espace France Services dans les locaux de la Mairie de Thiviers :

Afin de permettre aux concitoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain, un réseau Maison France Service est mis en place par le Ministère de la cohésion des territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce guichet unique, qui permet d'accompagner sur les démarches de 9 opérateurs de l'État (CAF, Pôle emploi, MSA, Assurance maladie, CARSAT, La Poste, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice et Ministère des Comptes Publics) et d'orienter les usagers vers des partenaires locaux est aussi un espace d'innovation. À l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu de vie, un espace commun qui propose une offre nouvelle de services.



AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220315-DE
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

Ces structures doivent répondre à :

- des exigences de proximité où chaque citoyen doit pouvoir accéder à une structure France Services en moins de 30minutes,
- de la modernité en apportant une réponse humaine aux demandes du citoyen tout en exploitant les potentialités du numérique, parfois éloignées des populations ciblées,
- de la qualité grâce à une formation commune et continue, les conseillers France services pourront assurer un accompagnement approfondi pour les démarches administratives,
- de la convivialité en renouvelant la vision des guichets de services publics et en donnant accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services (coworking, lieu de vie et d'échange...)

Les Maisons France Services doivent être ouvertes minimum 24h/semaine avec 2 conseillers France Services. Elles sont financées par l'État à hauteur de 30 000 € par an.

Madame le Maire fait état des réunions de préparation de ce projet qui a eu lieu entre la Préfecture et la Commune.

Le projet de fonctionnement de la Maison France Services porté par la commune est le suivant :

- 24h d'ouverture par semaine sur 5 jours du lundi au vendredi
- 2 conseillers France Services dans les locaux de la Mairie au 1^{er} étage

Pour la commune, la dernière étape à franchir sera la suivante :

- Démarche de labellisation pour obtenir l'agrément de l'ANCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AFFIRME** l'engagement de la Commune pour la création d'une Maison France Services à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la demande d'agrément Maison France Services et la demande financement de la Maison France Services auprès de l'ANCT ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à réaliser l'ensemble des formalités liées à l'ouverture de la Maison France Services ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée , rendue exécutoire et adressée à
Madame la Sous-Préfète de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31 mars 2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Procuration : 1
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/16 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget Lotissement de SARCEIX :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal, sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget de lotissement de SARCEIX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget Lotissement SARCEIX ci-joint.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



Mairie de Thiviers
R.F.
24800



Mairie de Thiviers
R.F.
24800

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					A1

Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 386,02	26 386,02			0,00
71355	Vanat° stocks terrains aménagés	26 386,02	26 386,02			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 386,02	26 386,02			0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
---	------------------	------------------	-------------	-------------	-------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	26 386,02				
--	------------------	--	--	--	--

COMMUNE DE THIVIERS - LOTISSEMENT DE SARCEIX - CA - 2021

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES					A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	26 386,02	26 386,02			0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	26 386,02	26 386,02			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 386,02	26 386,02			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	52 772,04	52 772,04	0,00	0,00	0,00
--	------------------	------------------	-------------	-------------	-------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 19

Procuration : 1

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/17 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget CINEMA :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur :

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget CINEMA

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget CINEMA ci-joint.

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220317-DE
 Reçu le 05/04/2022
 Publié le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - CINEMA DE THIVIERS - CA - 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	138 945,62	G	149 831,44
	Section d'investissement	B	8 210,37	H	40 114,27
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	39 550,83 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	23 930,75 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	147 155,99	= G+H+I+J	253 427,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 077,60	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 077,60	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	138 945,62	= G+I+K	189 382,27
	Section d'investissement	= B+D+F	13 287,97	= H+J+L	64 045,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	152 233,59	= G+H+I+J+K+L	253 427,29

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
 qui certifie en outre que la présente délibération a
 été affichée, rendue exécutoire et adressée à
 Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ







République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Procuration : 1
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/18 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** la compte administratif 2021 du Budget ASSAINISSEMENT ci-joint.

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220318-DE
 Reçu le 05/04/2022
 Publié le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 210 407,29	G 239 012,62	G-A	28 605,33
	Section d'investissement	B 257 463,14	H 301 352,38	H-B	43 889,24

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 104 106,59 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 571 977,02	Q= G+H+I+J 540 365,00	=Q-P	-31 612,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 177 251,00	L 5 775,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	177 251,00	= K+L	5 775,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 210 407,29	= G+I+K 239 012,62		28 605,33
	Section d'investissement	= B+D+F 538 820,73	= H+J+L 307 127,38		-231 693,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 749 228,02	= G+H+I+J+K+L 546 140,00		-203 088,02

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Procuration : 1
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/19 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget EAUX :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget EAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget EAUX ci-joint.

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220319-DE
 Reçu le 05/04/2022
 Publié le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - EAUX DE THIVIERS - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 32 821,70	G 224 526,70	G-A 191 705,00
	Section d'investissement	B 196 626,30	H 244 007,29	H-B 47 380,99

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 288 091,51 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 429 042,46 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 229 448,00	Q= G+H+I+J 1 185 667,96	=Q-P 956 219,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 56 413,06	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 56 413,06	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 32 821,70	= G+I+K 512 618,21	479 796,51
	Section d'investissement	= B+D+F 253 039,36	= H+J+L 673 049,75	420 010,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 285 861,06	= G+H+I+J+K+L 1 185 667,96	899 806,90

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Procuration : 1
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/20 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget PRINCIPAL :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget PRINCIPAL ci-joint.

COMMUNE DE THIVIERS - COMMUNE DE THIVIERS - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 559 953,31	G	3 168 531,70
	Section d'investissement	B	1 054 774,79	H	1 181 165,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	400 433,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 073 483,74 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 614 728,10	= G+H+I+J	5 823 614,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	726 116,93	L	821 672,28
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	726 116,93	= K+L	821 672,28
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 559 953,31	= G+I+K	3 568 965,42
	Section d'investissement	= B+D+F	1 780 891,72	= H+J+L	3 076 321,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 340 845,03	= G+H+I+J+K+L	6 645 286,44

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/21 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU Budget Principal 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 2 559 953.31

Recettes de fonctionnement : 3 168 531.70

Résultats antérieurs reportés : 400 433.72

Résultats de l'exercice : 608 578.39

Résultats à reporter : 1 009 012.11

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 1 054 774.79

Recettes d'investissement : 1 181 165

Résultats antérieurs reportés : 1 073 483.74

Résultats de l'exercice : 126 390.21

Résultats à reporter : 1 199 873.95

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220321-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 419 012.11

Investissement R 001 : 1 199 873.95

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 590 000

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée , rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2022/03/22 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU Budget ASSAINISSEMENT
2022 :**

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 210 407.29

Recettes de fonctionnement : 239 012.62

Résultats antérieurs reportés : 0

Résultats de l'exercice : 28 605.33

Résultats à reporter : 28 605.33

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220322-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 257 463.14

Recettes d'investissement : 301 352.38

Résultats antérieurs reportés : -104 106.59

Résultats de l'exercice : 43 889.24

Résultats à reporter : - 60 217.35

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 0

Investissement D 001 : - 60 217.35

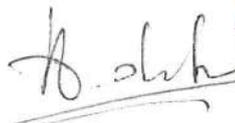
Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 28 605.33

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ







République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/23 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET CINEMA 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 138 945.62

Recettes de fonctionnement : 149 831.44

Résultats antérieurs reportés : 39 550.83

Résultats de l'exercice : 10 885.82

Résultats à reporter : 50 436.65

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220323-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 8 210.37

Recettes d'investissement : 40 114.27

Résultats antérieurs reportés : 23 930.75

Résultats de l'exercice : 31 903.90

Résultats à reporter : 55 834.65

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 36 738.65

Investissement R 001 : 55 834.65

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 13 698.00

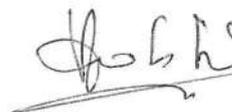
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ




République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/24 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET LOTISSEMENT DE SARCEIX 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 26 386.02

Recettes de fonctionnement : 52 772.04

Résultats antérieurs reportés : - 26 386.02

Résultats de l'exercice : -26 386.02

Résultats à reporter : 0

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 26 386.02

Recettes d'investissement : 26 386.02

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220324-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Résultats antérieurs reportés : 0

Résultats de l'exercice : 0

Résultats à reporter : 0

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 0

Investissement R 001 : 0

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 20
Procuration : 1
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/25 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET EAUX 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 32 821.70
Recettes de fonctionnement : 224 526.70
Résultats antérieurs reportés : 288 091.51
Résultats de l'exercice : 191 705.00
Résultats à reporter : 479 796.51

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 196 626.30
Recettes d'investissement : 244 007.29

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220325-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

Résultats antérieurs reportés : 429 042.46

Résultats de l'exercice : 47 380.99

Résultats à reporter : 476 423.45

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 200 000.00

Investissement R 001 : 476 423.45

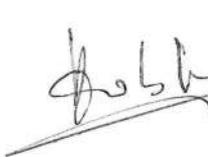
Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 279 796.51

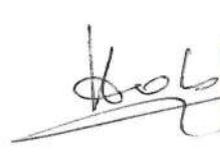
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ




République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 22/02/22

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 19

Procuration : 1

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/26 OBJET : Clôture du budget Lotissement de Sarceix :

Madame le Maire présente au Conseil municipal le décompte détaillé du Compte administratifs du budget « Lotissement de Sarceix » qui se solde par aucun résultat.

Elle précise que ce budget ne présente plus de mouvements et que pour clore définitivement cette opération, il convient de procéder à la clôture de ce Budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DEMANDE** la récupération de la TVA auprès des services fiscaux afin de la reverser au Budget principal.
- **CLOT** le Budget Annexe « Lotissement » au 1^{er} mai 2022 et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022

Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



MAIRIE DE THIVIERS
R.F.
24800



MAIRIE DE THIVIERS
R.F.
24800

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220326-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/27

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 20
Procuration : 1
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/27 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget commune :

Le Conseil municipal, après s'être fait présenté le Budget primitif COMMUNE de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220327-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/28 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget Assainissement :

Le Conseil municipal après s'être fait présenté le Budget Assainissement de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220328-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

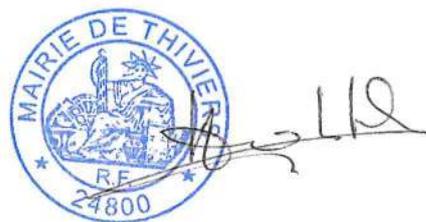
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Assainissement de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/29 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget Eaux :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le Budget primitif EAUX de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220329-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget EAUX de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ







République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Étaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Étaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Étaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Étaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/30 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget CINEMA :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le Budget primitif Cinéma de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220330-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Cinéma de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/31 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget LOTISSEMENT SARCEIX :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le Budget primitif Lotissement de Sarceix de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220331-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Lotissement de Sarceix de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ







République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/32

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/32 OBJET : Vote des taux de fiscalité 2022 :

Les taux votés pour 2021 étaient les suivants :

Taxe foncière Bâtie : 56.84%

Taxe foncière non bâtie : 80.03%

Madame le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité 2022 à l'identique de ceux de 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les taux suivants :

Taxe foncière Bâtie : 56.84%

Taxe foncière non bâtie : 80.03%

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/33 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget PRINCIPAL :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 COMMUNE qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 3 422 684.47 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 3 305 546.23 €



AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220333-DE

Reçu le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - COMMUNE DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 422 684,47	3 003 672,36
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 419 012,11
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 422 684,47	3 422 684,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 579 429,30	1 284 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	726 116,93	821 672,28
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 199 873,95
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 305 546,23	3 305 546,23

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 728 230,70	6 728 230,70
---------------------	--------------	--------------

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/34 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget ASSAINISSEMENT :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 ASSAINISSEMENT qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 412 818.98 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 365 358.33€



AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220334-DE
 Reçu le 05/04/2022
 Publié le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	412 818,98	412 818,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		412 818,98	412 818,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	127 889,98	359 583,33
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	177 251,00	5 775,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 60 217,35	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		365 358,33	365 358,33

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	778 177,31	778 177,31
---------------------	------------	------------

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
 qui certifie en outre que la présente délibération a
 été affichée, rendue exécutoire et adressée à
 Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/35 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget CINEMA :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 CINEMA qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 184 738.65 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 69 532.65 €



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	184 738,65	148 000,00
+	+	+
R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 36 738,65
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	184 738,65	184 738,65

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	64 455,05	13 698,00
+	+	+
R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 077,60	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 55 834,65
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	69 532,65	69 532,65

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	254 271,30	254 271,30
----------------------------	-------------------	-------------------

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/36 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget EAUX :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 EAUX qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 404 004.72 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 919 423.96 €



AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220336-DE

Reçu le 05/04/2022

Publié le 05/04/2022

COMMUNE DE THIVIERS - EAUX DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	404 004,72	204 004,72
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 200 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		404 004,72	404 004,72

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	863 010,90	443 000,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	56 413,06	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 476 423,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		919 423,96	919 423,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 323 428,68	1 323 428,68
----------------------------	---------------------	---------------------

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/37

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2022/03/37 OBJET : Actualisation du plan de financement et demande de subvention au titre du FNADT pour la rénovation du gymnase René FORESTIER :

Suite à l'ouverture des plis en commission des marchés, Madame le Maire explique la nécessité d'actualiser la demande de subvention au titre de la politique contractuelle du Conseil Départemental et sollicite une subvention supplémentaire au titre du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Par conséquent, elle présente un nouveau plan de financement :

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220337-DE
 Reçu le 05/04/2022
 Publié le 05/04/2022

GYMNASE RENE FORESTIER				
DEPENSES		RECETTES		
		FNADT sollicitée	20,00%	291 585,00 €
Etudes, Moe	180 815,63 €	DETR acquise	Décision	99 957,00 €
Travaux	1 277 112,98 €	DSIL acquise	Décision	141 958,00 €
		CD 24 sollicitée	25%	364 482 €
		REGION NA acquise	Décision	220 200 €
		TOTAL HT		1 118 182 €
		Autofinancement		339 746,46 €
TOTAL HT	1 457 928,61 €	TOTAL HT		1 457 928,61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **SOLLICITE** une demande de subvention au titre du Fond national d'aménagement et de développement du Territoire
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander la subvention au titre du FNADT à hauteur de 20 % sur la base d'une assiette de travaux à hauteur 1 457 928,61 € soit une subvention sollicitée de 291 585,00 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander l'actualisation de la demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la politique contractuelle à hauteur de 25 % sur la base d'une assiette de travaux à hauteur 1 457 928,61 € soit une subvention sollicitée de 364 482 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à lancer les consultations nécessaires pour cette opération,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à cette opération.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
 qui certifie en outre que la présente délibération a
 été affichée, rendue exécutoire et adressée à
 Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
 Madame le Maire,
 Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/03/38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 29 mars 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory,

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima, pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel,

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER,

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Procuration : 1

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Madame LASMESURAS-DEGLANE Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/03/38 Acquisition d'un bien immobilier cadastré section AO, numéro 229, Impasse ROUSSEILLE :

Considérant le souhait de la commune de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier correspondant à l'emprise de l'impasse ROUSSEILLE, domanialité privée ouverte au public

Considérant le souhait de régulariser cette situation et d'inscrire l'impasse ROUSSEILLE dans le domaine public de la commune,

Considérant le prix de vente de la parcelle identifiée au cadastre AO 229 pour une contenance de 2a.75ca pour la somme de 1 €

Considérant son usage public à ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

AR Prefecture

024-212405518-20220329-20220338-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

- **APPROUVE** l'acquisition du bien immobilier cadastré AO 229 dans les conditions décrites, au prix de 1 € euros hors frais notariés ;
- **APPROUVE** l'inscription de ce bien dans le domaine public
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier susvisé et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- **INSCRIT** au budget cette dépense.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.

Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 31/03/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 MARS 2022

Le 29 mars 2021 à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, M. CHABROL Hugo, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, M. Benoît MORTESSAGNE, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory

Etaient Absents avec pouvoir : Madame DE OLIVEIRA Fatima pouvoir à Madame LARRIEUX Isabelle

Etaient Absents excusés : Madame LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel

Etaient Absents : Monsieur Pierre-Yves COUTURIER

Madame Isabelle HYVOZ
Maire



Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 1er Mars 2022 :

Monsieur Grégory SAERENS demande la modification du compte-rendu du Conseil Municipal du 1er Mars 2022, objet « Modification du tableau des emplois au 1er Avril 2022 », comme suit :

- Monsieur Grégory SAERENS vote la modification du tableau des emplois au 1er avril 2022 avec la création de deux postes pour les besoins de la future « Maison France Services » à Thiviers mais cela le dérange que ce soit seule la Commune de Thiviers qui assure la charge de cette « Maison France Services ». Il regrette que ce sujet n'ait pas été plus amplement évoqué en conseil municipal et en conseil communautaire avant la date butoir de dépôt des dossiers.
- Madame le Maire répond que ce sujet a été discuté et validé en réunion préparatoire de groupe et qu'elle a demandé sa mise en débat également en conseil communautaire à plusieurs reprises. Elle précise que face au non positionnement de la Communauté de Communes Périgord-Limousin, sur le sujet, Monsieur le Sous-Préfet a sollicité la mairie de Thiviers afin de créer un espace « Maison France Services » et de bénéficier des 30 000€ d'aide de l'Etat.
- Monsieur Grégory SAERENS demande que les propos du Directeur Général des Services lors du conseil municipal du 1er mars 2022 soit notés : « la compétence de l'espace Maison France Services pourra être transférée à la CCPL à tout moment. »

Après avoir accepté la demande de modification de Monsieur SAERENS et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** ce compte-rendu.

2022/03/15 OBJET : Installation d'un espace France Services dans les locaux de la Mairie de Thiviers :

Afin de permettre aux concitoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain, un réseau Maison France Service est mis en place par le Ministère de la cohésion des territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce guichet unique, qui permet d'accompagner sur les démarches de 9 opérateurs de l'État (CAF, Pôle emploi, MSA, Assurance maladie, CARSAT, La Poste, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice et Ministère des Comptes Publics) et d'orienter les usagers vers des partenaires locaux est aussi un espace d'innovation. À l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu de vie, un espace commun qui propose une offre nouvelle de services.

Ces structures doivent répondre à :

- des exigences de proximité où chaque citoyen doit pouvoir accéder à une structure France Services en moins de 30minutes,
- de la modernité en apportant une réponse humaine aux demandes du citoyen tout en exploitant les potentialités du numérique, parfois éloignées des populations ciblées,
- de la qualité grâce à une formation commune et continue, les conseillers France services pourront assurer un accompagnement approfondi pour les démarches administratives,
- de la convivialité en renouvelant la vision des guichets de services publics et en donnant accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services (coworking, lieu de vie et d'échange...)

Les Maisons France Services doivent être ouvertes minimum 24h/semaine avec 2 conseillers France Services. Elles sont financées par l'État à hauteur de 30 000 € par an.

Madame le Maire fait état des réunions de préparation de ce projet qui a eu lieu entre la Préfecture et la Commune.

Le projet de fonctionnement de la Maison France Services porté par la commune est le suivant :

- 24h d'ouverture par semaine sur 5 jours du lundi au vendredi
- 2 conseillers France Services dans les locaux de la Mairie au 1^{er} étage

Pour la commune, la dernière étape à franchir sera la suivante :

- Démarche de labellisation pour obtenir l'agrément de l'ANCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AFFIRME** l'engagement de la Commune pour la création d'une Maison France Services à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la demande d'agrément Maison France Services et la demande financement de la Maison France Services auprès de l'ANCT ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à réaliser l'ensemble des formalités liées à l'ouverture de la Maison France Services ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

2022/03/16 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget Lotissement de SARCEIX :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal, sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget de lotissement de SARCEIX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget Lotissement SARCEIX ci-après.

COMMUNE DE THIVIERS - LOTISSEMENT DE SARCEIX - CA - 2021

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES						A1
Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 386,02	26 386,02			0,00
71355	Vanat° stocks terrains aménagés	26 386,02	26 386,02			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 386,02	26 386,02			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		26 386,02				

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		26 386,02	26 386,02	0,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	26 386,02	26 386,02			0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	26 386,02	26 386,02			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 386,02	26 386,02			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	52 772,04	52 772,04	0,00	0,00	0,00
--	------------------	------------------	-------------	-------------	-------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	------	--	--	--	--

2022/03/17 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget CINEMA :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur :

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget CINEMA

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget CINEMA ci-après.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	138 945,62	G	149 831,44
	Section d'investissement	B	8 210,37	H	40 114,27

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	39 550,83
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	23 930,75
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	147 155,99	= G+H+I+J	253 427,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 077,60	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 077,60	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	138 945,62	= G+I+K	189 382,27
	Section d'investissement	= B+D+F	13 287,97	= H+J+L	64 045,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	152 233,59	= G+H+I+J+K+L	253 427,29

2022/03/18 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** la compte administratif 2021 du Budget ASSAINISSEMENT ci-après.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 210 407,29	G 239 012,62	G-A 28 605,33
	Section d'investissement	B 257 463,14	H 301 352,38	H-B 43 889,24

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 104 106,59 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 571 977,02	Q= G+H+I+J 540 365,00	=Q-P -31 612,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 177 251,00	L 5 775,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 177 251,00	= K+L 5 775,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 210 407,29	= G+I+K 239 012,62	28 605,33
	Section d'investissement	= B+D+F 538 820,73	= H+J+L 307 127,38	-231 693,35
	TOTAL CUMULE	* A+B+C+D+E+F 749 228,02	* G+H+I+J+K+L 546 140,00	-203 088,02

2022/03/19 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget EAUX :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget EAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la compte administratif 2021 du Budget EAUX ci-après.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 32 821,70	G 224 526,70	G-A 191 705,00
	Section d'investissement	B 196 626,30	H 244 007,29	H-B 47 380,99

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 288 091,51 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 429 042,46 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 229 448,00	Q= G+H+I+J 1 185 667,96	=Q-P 956 219,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 56 413,06	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 56 413,06	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 32 821,70	= G+I+K 512 618,21	479 796,51
	Section d'investissement	= B+D+F 253 039,36	= H+J+L 673 049,75	420 010,39
	TOTAL CUMULE	" A+B+C+D+E+F 285 861,06	" G+H+I+J+K+L 1 185 667,96	899 806,90

2022/03/20 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF du Budget PRINCIPAL :

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Mme le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur

- L'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte administratif 2021 du Budget PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** la compte administratif 2021 du Budget PRINCIPAL ci-après.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 559 953,31	G 3 168 531,70
	Section d'investissement	B 1 054 774,79	H 1 181 165,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 400 433,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 073 483,74 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 614 728,10	= G+H+I+J	5 823 614,16
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 726 116,93	L 821 672,28	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	726 116,93	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 559 953,31	= G+I+K	3 568 965,42
	Section d'investissement	= B+D+F	1 780 891,72	= H+J+L	3 076 321,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 340 845,03	= G+H+I+J+K+L	6 645 286,44

2022/03/22 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU Budget Principal 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 2 559 953.31
 Recettes de fonctionnement : 3 168 531.70
 Résultats antérieurs reportés : 400 433.72

Résultats de l'exercice : 608 578.39
Résultats à reporter : 1 009 012.11

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 1 054 774.79
 Recettes d'investissement : 1 181 165
 Résultats antérieurs reportés : 1 073 483.74

Résultats de l'exercice : 126 390.21
Résultats à reporter : 1 199 873.95

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 419 012.11
Investissement R 001 : 1 199 873.95

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 590 000

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022/03/22 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU Budget ASSAINISSEMENT 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 210 407.29

Recettes de fonctionnement : 239 012.62

Résultats antérieurs reportés : 0

Résultats de l'exercice : 28 605.33

Résultats à reporter : 28 605.33

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 257 463.14

Recettes d'investissement : 301 352.38

Résultats antérieurs reportés : -104 106.59

Résultats de l'exercice : 43 889.24

Résultats à reporter : - 60 217.35

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 0

Investissement D 001 : - 60 217.35

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 28 605.33

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022/03/23 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET CINEMA 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 138 945.62

Recettes de fonctionnement : 149 831.44

Résultats antérieurs reportés : 39 550.83

Résultats de l'exercice : 10 885.82

Résultats à reporter : 50 436.65

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 8 210.37

Recettes d'investissement : 40 114.27

Résultats antérieurs reportés : 23 930.75

Résultats de l'exercice : 31 903.90

Résultats à reporter : 55 834.65

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 36 738.65

Investissement R 001 : 55 834.65

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 13 698.00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022/03/24 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET LOTISSEMENT DE SARCEIX 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 26 386.02

Recettes de fonctionnement : 52 772.04

Résultats antérieurs reportés : - 26 386.02

Résultats de l'exercice : -26 386.02

Résultats à reporter : 0

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 26 386.02

Recettes d'investissement : 26 386.02

Résultats antérieurs reportés : 0

Résultats de l'exercice : 0

Résultats à reporter : 0

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 0

Investissement R 001 : 0

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022/03/25 OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET EAUX 2022 :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

Dépenses de fonctionnement : 32 821.70

Recettes de fonctionnement : 224 526.70

Résultats antérieurs reportés : 288 091.51

Résultats de l'exercice : 191 705.00

Résultats à reporter : 479 796.51

Un solde d'exécution d'investissement de :

Dépenses d'Investissement : 196 626.30

Recettes d'investissement : 244 007.29

Résultats antérieurs reportés : 429 042.46

Résultats de l'exercice : 47 380.99

Résultats à reporter : 476 423.45

Proposition de Décision d'affectation

Fonctionnement R 002 : 200 000.00

Investissement R 001 : 476 423.45

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 279 796.51

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022/03/26 OBJET : Clôture du budget Lotissement de Sarceix :

Madame le Maire présente au Conseil municipal le décompte détaillé du Compte administratifs du budget « Lotissement de Sarceix » qui se solde par aucun résultat.

Elle précise que ce budget ne présente plus de mouvements et que pour clore définitivement cette opération, il convient de procéder à la clôture de ce Budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DEMANDE** la récupération de la TVA auprès des services fiscaux afin de la reverser au Budget principal.
- **CLOT** le Budget Annexe « Lotissement » au 1^{er} mai 2022 et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

2022/03/27 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget commune :

Le Conseil municipal, après s'être fait présenté le Budget primitif COMMUNE de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021.

2022/03/28 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget Assainissement :

Le Conseil municipal après s'être fait présenté le Budget Assainissement de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le

compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Assainissement de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

2022/03/29 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget Eaux :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le Budget primitif EAUX de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget EAUX de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

2022/03/30 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget CINEMA :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le Budget primitif Cinéma de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Cinéma de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021

2022/03/31 OBJET : Compte de gestion 2021 – Budget LOTISSEMENT SARCEIX :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le Budget primitif Lotissement de Sarceix de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- Statuant sur l'exécution du budget Lotissement de Sarceix de la Commune de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOPTER** le compte de gestion.

2022/03/32 OBJET : Vote des taux de fiscalité 2022 :

Les taux votés pour 2021 étaient les suivants :

Taxe foncière Bâtie : 56.84%

Taxe foncière non bâtie : 80.03%

Madame le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité 2022 à l'identique de ceux de 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les taux suivants :

Taxe foncière Bâtie : 56.84%

Taxe foncière non bâtie : 80.03%

2022/03/33 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget PRINCIPAL :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 COMMUNE qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 3 422 684.47 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 3 305 546.23 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 422 684,47	3 003 672,36
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 419 012,11
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 422 684,47	3 422 684,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 579 429,30	1 284 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	726 116,93	821 672,28
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 199 873,95
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 305 546,23	3 305 546,23

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 728 230,70	6 728 230,70
----------------------------	---------------------	---------------------

2022/03/34 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget ASSAINISSEMENT :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 ASSAINISSEMENT qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 412 818,98 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 365 358,33€

COMMUNE DE THIVIERS - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 412 818,98	412 818,98
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) 0,00	0,00
=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	412 818,98

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) 127 889,98	359 583,33
+		
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 177 251,00	5 775,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 60 217,35	0,00
=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	365 358,33

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	778 177,31	778 177,31
----------------------------	-------------------	-------------------

2022/03/35 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget CINEMA :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 CINEMA qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 184 738.65 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 69 532.65 €

COMMUNE DE THIVIERS - CINEMA DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	184 738,65	148 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 36 738,65
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		184 738,65	184 738,65

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	64 455,05	13 698,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 077,60	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 55 834,65
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		69 532,65	69 532,65

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	254 271,30	254 271,30
----------------------------	-------------------	-------------------

2022/03/36 OBJET : Vote du BUDGET 2022 – Budget EAUX :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 EAUX qui s'équilibre comme suit (Vue d'ensemble ci-dessous)
- Dépenses et Recettes d'exploitation : 404 004.72 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 919 423.96 €

COMMUNE DE THIVIERS - EAUX DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	404 004,72	204 004,72
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 200 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		404 004,72	404 004,72
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	863 010,90	443 000,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	56 413,06	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 476 423,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		919 423,96	919 423,96
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 323 428,68	1 323 428,68

2022/03/37 OBJET : Actualisation du plan de financement et demande de subvention au titre du FNADT pour la rénovation du gymnase René FORESTIER :

Suite à l'ouverture des plis en commission des marchés, Madame le Maire explique la nécessité d'actualiser la demande de subvention au titre de la politique contractuelle du Conseil Départemental et sollicite une subvention supplémentaire au titre du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Par conséquent, elle présente un nouveau plan de financement :

GYMNASE RENE FORESTIER				
DEPENSES		RECETTES		
		FNADT sollicitée	20,00%	291 585,00 €
Etudes, Moe	180 815,63 €	DETR acquise	Décision	99 957,00 €
Travaux	1 277 112,98 €	DSIL acquise	Décision	141 958,00 €
		CD 24 sollicitée	25%	364 482 €
		REGION NA acquise	Décision	220 200 €
		TOTAL HT		1 118 182 €
		Autofinancement		339 746,46 €
TOTAL HT	1 457 928,61 €	TOTAL HT		1 457 928,61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **SOLLICITE** une demande de subvention au titre du Fond national d'aménagement et de développement du Territoire
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander la subvention au titre du FNADT à hauteur de 20 % sur la base d'une assiette de travaux à hauteur 1 457 928,61 € soit une subvention sollicitée de 291 585,00 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander l'actualisation de la demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la politique contractuelle à hauteur de 25 % sur la base d'une assiette de travaux à hauteur 1 457 928,61 € soit une subvention sollicitée de 364 482 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à lancer les consultations nécessaires pour cette opération,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à cette opération.

OBJET : 2022/03/38 Acquisition d'un bien immobilier cadastré section AO, numéro 229, Impasse ROUSSEILLE :

Considérant le souhait de la commune de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier correspondant à l'emprise de l'impasse ROUSSEILLE, domanialité privée ouverte au public

Considérant le souhait de régulariser cette situation et d'inscrire l'impasse ROUSSEILLE dans le domaine public de la commune,

Considérant le prix de vente de la parcelle identifiée au cadastre AO 229 pour une contenance de 2a.75ca pour la somme de 1 €

Considérant son usage public à ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'acquisition du bien immobilier cadastré AO 229 dans les conditions décrites, au prix de 1 € euros hors frais notariés ;
- **APPROUVE** l'inscription de ce bien dans le domaine public
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier susvisé et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- **INSCRIT** au budget cette dépense.

Questions Diverses :

Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux des tribunes et vestiaires Football au parc municipal ont commencés.

- Elle rappelle également que le 1er atelier dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain » aura lieu Vendredi 1er Avril 2022 à 17h30, salle du conseil municipal en mairie. L'objectif est de partager le diagnostic de la ville de Thiviers, recenser et localiser collectivement les enjeux du territoire communale et partager les réflexions sur les orientations stratégiques pour la revitalisation de la ville.

Madame Michelle GUICHARD présente à l'assemblée l'organisation des prochaines élections Présidentielles des 10 et 24 avril 2022 :

- Les cartes des électeurs sont parties et devraient bientôt arriver dans les boîtes aux lettres des Thibériens.
- Le tableau de tenue des bureaux de votes est en cours d'élaboration ; tous les élus sont mobilisés.
- Les bureaux de votes seront ouverts de 8h00 à 19h00 et se tiendront en mairie selon les consignes sanitaires nationales reçues, circulaire n° INTA2208987C du 25 mars 2022.

Madame Christine LASMESURAS DEGLANE rappelle qu'elle suit le dossier d'installation d'une société de Fitness / Salle de sports sur le site de l'ancien LISL. Les négociations sont en cours.

Monsieur Grégory SAERENS rappelle que des discussions sont toujours en cours entre un promoteur et l'Office HLM Périgord-Habitat concernant la réhabilitation de l'ancien EHPAD en logements.

Monsieur Sébastien LECHEVALIER présente un point à l'assemblée concernant l'organisation des festivités « Terre en fête » qui auront lieu les samedi 30 et dimanche 31 Juillet 2022.

Les organisateurs attendent environ 15 000 personnes sur ces deux journées : il y aura de très nombreuses animations avec, entre autres, un cours de labour Départemental et un concours de labour Régional.

Fin de la séance 22h15

Page de Signatures :

Nom et Prénom	Signature
HYVOZ Isabelle	
DOBBELS Michel	
BOSREDON-COURNIL Sylvie	
SAERENS Grégory	
LASMESURAS-DEGLANE Christine	
GARREAU Jacky	
GUICHARD Michelle	
LEHAIR Lionel	
BOST Jean-François	
DUSSUTOUR Bernard	
DUTHEIL Frédéric	
ESCLAVARD Anne-Sophie	
CRESCENT Sophie	
DE OLIVEIRA Fatima	Pouvoir à Bernard DUSSUTOUR
LARRIEUX Isabelle	
CHABROL Hugo	
RABAUD Nathalie	
LECHEVALIER Sébastien	
BRUN Christelle	
MORTESSAGNE Benoît	
COUTURIER Pierre-Yves	Absent
LANGLADE Colette	Absente excusée
REBIÈRE Michel	Absent excusé